

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
CHAULHAC - Commune

Séance du mercredi 09 avril 2025

Délibération N° DE_018_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	7	7
Date de la convocation : 03/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le neuf avril deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE - Salle du conseil), sous la présidence de Gérard ROUSSET.

Présents : Gérard ROUSSET, Daniel ROUSSET, Laurent ARCHER, Christine ARCHER, Didier BRUNEL, Alain POURCHER, Thierry COMBES

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Daniel ROUSSET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le budget primitif - SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE CHAULHAC 2025

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE CHAULHAC,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE CHAULHAC pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 220 628,81

En dépenses à la somme de : 220 628,81

Date de transmission de l'acte: 24/04/2025

Date de réception de l'AR: 24/04/2025

048-214800468-DE_018_2025-DE
A G E D I

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	17 500
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 000
014	Atténuations de produits	1 400
042	Section à section	20 117,13
65	Autres charges de gestion courante	200
66	Charges financières	800
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	163,67
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		41 180,8

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
042	Section à section	11 191,77
70	Ventes produits fabriqués, prestations	29 839,03
74	Subventions d'exploitation	100
75	Autres produits de gestion courante	50
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		41 180,8

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
Date de transmission de l'acte: 24/04/2025 Date de reception de l'AR: 24/04/2025 048-214800468-DE_018_2025-DE A G E D I		

0	Hors équipement	7 347,26
040	Section à section	11 191,77
711	Assainissement Nozerolles et Paladines	94 578,98
712	Eau Nozerolles	66 330
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		179 448,01

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	837,8
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	17 361,08
040	Section à section	20 117,13
711	Assainissement Nozerolles et Paladines	99 600
712	Eau Nozerolles	41 532
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		179 448,01

ADOPTE A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Gérard ROUSSET
Président de séance

Daniel ROUSSET
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 24/04/2025

Date de reception de l'AR: 24/04/2025

048-214800468-DE_018_2025-DE
A G E D I

